

ÉDUCATION

Patrice Lecuit



CHRONIQUE

Patrice Lecuit, directeur du Collège Stanislas à Québec

Le système éducatif français est présent à Québec

Le système d'enseignement français est fondé sur des acquis inspirés de la Révolution de 1789, complétés et précisés par un ensemble de textes législatifs depuis le 19^{ème} siècle. L'éducation française et républicaine s'appuie sur des grands principes philosophiques depuis la loi du 28 mars 1882 (Jules Ferry) :

L'instruction est publique, neutre, laïque et obligatoire. Cette obligation s'applique à partir de six ans, pour tout enfant français ou étranger résidant en France, jusqu'à seize ans.

Plus récemment, qu'est-ce qui a changé ?

Le socle commun de connaissances et de compétences est une disposition de la « loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École » du 23 avril 2005.

Sa définition prend appui sur la recommandation du Conseil de l'Union Européenne en matière de « compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie ».

Plus qu'un programme, il définit un parcours jalonné de compétences que l'élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire.

Le socle s'organise en sept compétences, chacune conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées : la maîtrise du français ; la pratique d'une langue étrangère ; les mathématiques et cultures scientifique et technologique ; la maîtrise des techniques de l'information et de la communication ; la culture humaniste ; les compétences sociales et civiques ; l'autonomie et l'initiative.

Quel enseignement français à Québec, notamment au Collège Stanislas ?

La maîtrise du français écrit et oral est la priorité mais une approche pluridisciplinaire est recherchée avec des interventions de spécialistes : anglais, éducation physique et sportive, éthique et culture religieuse.

Les acquis sont évalués et consignés dans un livret d'évaluation ou bulletin trimestriel.

L'ÉCOLE MATERNELLE : 3 années

De 3 aux 5 ans de l'enfant :

« C'est l'école avant l'heure ! »

Originalité française, l'école maternelle - facultative - accueille avant la scolarité obligatoire. Elle est organisée de 3 à 5 ans, en petite, moyenne et grande sections. Au Collège Stanislas, elle accueille en 2012 plus de 150 enfants, dont 60 % de québécois.

Ses objectifs majeurs sont de permettre aux enfants de développer leurs potentialités, de vivre une première expérience scolaire réussie. L'acquisition du langage et son enrichissement, la découverte de l'univers de l'écrit et de celui des nombres, l'apprentissage du « vivre ensemble » sont privilégiés.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 5 années
De 6 aux 11 ans de l'enfant : « Apprentissage et consolidation des fondamentaux »

Au cycle des fondamentaux, l'apprentissage de la langue française et des mathématiques constitue la priorité.

À côté de ces disciplines fondamentales, apparaissent la poursuite de l'anglais (entamée dès 3 ans), les activités de découverte du monde, des arts et de l'éducation physique et sportive, comme à Stanislas par exemple.

Au cours du cycle des approfondissements (CE2, CM1 et CM2, soit primaires 3, 4 et 5 en québécois) se poursuivent les apprentissages du cycle 2. De nouvelles disciplines viennent compléter les fondamentales : l'histoire et la géographie, les sciences, la pratique des arts.

LE SECONDAIRE : 5 années

De 12 à 16 ans : « Des programmes universels assortis de compléments québécois »

L'accent reste porté sur la qualité du français écrit et oral ; les méthodes sont axées sur la rigueur intellectuelle et la pensée discursive : le raisonnement, l'argumentation et la démonstration valent autant que le résultat.

La culture générale est développée par des programmes universels humanistes : histoire-géographie de France et du monde, anglais langue 2nde, espagnol, langues anciennes.

Les compléments locaux sont apportés en histoire du Québec et du Canada, nécessaires à l'obtention de l'équivalence du Diplôme d'Enseignement Secondaire (D.E.S.).

Les programmes scientifiques sont enrichis selon les exigences québécoises d'accès en collégial.

LES « PLUS » D'UNE ÉDUCATION À LA FRANÇAISE À QUÉBEC

Une vision éducative reconnue à travers le monde

L'exigence académique mise sur une bonne maîtrise du français écrit et oral.

La richesse des programmes pour une solide culture générale et scientifique, les enseignements humanistes, l'éveil à l'engagement solidaire, contribuent à former les citoyens responsables de demain.

Les étudiants sortent du programme secondaire pour aborder le collégial dans leur 16^{ème} puis l'université dans leur 18^{ème} année.

L'appartenance à un réseau mondial

L'enseignement français à l'étranger scolarise 310 000 élèves : 115 000 français et 195 000 étrangers. Les 485 établissements du réseau de l'AEFE - Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger - sont implantés dans 130 pays.

Ce réseau planétaire, présent à Québec comme au Collège Stanislas, offre aux familles à mobilité professionnelle une poursuite de scolarité à tout moment et au gré de leurs mutations dans 130 pays ■

Actualités

Créneau prometteur pour Alia Conseil
L'accompagnement des travailleurs expatriés

Roger Martineau

Nous connaissons tous quelqu'un qui s'est expatrié pour aller travailler en région éloignée québécoise (canadienne) ou dans un autre pays. L'in-patriation et l'expatriation représentent des réalités de plus en plus fréquentes. Chefs d'entreprises ont rencontré trois membres de l'équipe de Alia Conseil, leader en développement organisationnel et pionnière québécoise dans le domaine de l'accompagnement interculturel et psychosocial aux expatriés.

Il y a quelques années, la firme ALIA Conseil répondait à la demande de la multinationale ALCOA afin de soutenir, au plan de l'adaptation interculturelle et psychosociale, des familles d'expatriés québécois partis travailler en Islande. Mme Sonia Fillion, directrice du bureau de Saguenay et chargée de projet, précise :

« Pour les ingénieurs, c'était le rêve de leur vie d'aller faire le démarrage d'une aluminerie à l'étranger. Leur projet professionnel était super stimulant, ils devaient y consacrer plusieurs heures-semaines. Pour les conjointes qui avaient pris congé de leur emploi pour vivre cette aventure familiale, la réalité se présentait autrement. Elles s'occu-

paient à la fois de leur intégration et de celles des enfants dans le pays d'accueil. De plus, certaines devaient s'adapter à ce nouveau mode de vie de femme à la maison. Plusieurs défis d'adaptation se présentaient donc pour l'ensemble de la cellule familiale. » Plusieurs grandes entreprises ont maintenant compris qu'il fallait donner du support aux familles vivant une expérience d'expatriation et d'in-patriation afin d'éviter des retours hâtifs extrême-



MMES CLAIRE DAWES ET LOUISE BARRETTE, DE L'ÉQUIPE D'ALIA CONSEIL

Photo : Roger Martineau

ment coûteux et de s'assurer un taux plus élevé de rétention et de fidélisation de la main-d'œuvre. La minière Xstrata est du nombre. Et elle cherche à faire de cette expérience une aventure positive pour tous. Mme Fillion a proposé à la minière d'effectuer une collecte de données permettant de bien saisir les problématiques humaines

existantes sur le projet de Koniambo où la minière construit actuellement ce qui deviendra la plus grande mine de nickel au monde. Ainsi, deux membres de l'équipe ALIA, Mmes Louise Barrette et Claire Dawes, se sont rendues sur place en septembre afin d'effectuer une analyse des données. Les informations recueillies ont permis de proposer un plan d'action comprenant des mesures à mettre en place AVANT l'expatriation (période pré-départ), PENDANT la période d'expatriation, et APRÈS (période de retour). Ainsi, plusieurs activités d'intégration interculturelles et d'accompagnement psychosocial sont actuellement en cours pour les expatriés et leur famille : coaching virtuel, formation pré-départ, etc.

L'approche développée par ALIA apparaît novatrice et prometteuse. Actuellement, plusieurs organisations du Québec agissant en régions éloignées s'intéressent aux travaux réalisés par la firme. En effet, les défis inhérents à l'in-patriation présentent plusieurs similarités avec ceux de l'expatriation. Pensons aux travailleurs de plus en plus nombreux vivant le « fly in, fly out » (FIFO) et aux travailleurs des PME qui sont en mobilité pour des périodes plus ou moins longues. Ces nouvelles réalités du travail qui se développent de plus en plus ont un impact sur l'organisation de la vie familiale. Les employeurs qui se démarqueront seront ceux qui auront compris qu'ils doivent se doter d'un programme pour retenir et fidéliser leur main-d'œuvre

Un créneau prometteur pour ALIA Conseil et surtout, un nouveau service que les entreprises et les expatriés apprécieront au plus haut point ■



RESSOURCES ENTREPRISES
Services d'information d'affaires



Nous aidons
Entrepreneurs et PME

Information et conseils

- Programmes d'aides et de financement
- Lois, permis et règlements d'opérations

Besoin d'information stratégique
pour développer vos marchés ?

Nos agents recherchent pour vous

- Portraits sectoriels pour votre étude de marché
- Indicateurs financiers pour votre plan d'affaires
- Liste de concurrents et de clients potentiels
- Profil sociodémographique de votre clientèle
- Sources et références pour une veille stratégique

Une solution à vos défis en 2013 !



Faites-nous
une demande
d'information !



T (418) 649-6116 1-866-649-6116
www.ressourcesentreprises.org

Partenaires



Commanditaires





COLLÈGE STANISLAS
QUÉBEC

LE MONDE
VOUS ATTEND!

stanislas.qc.ca
dirquebec@stanislas.qc.ca
418.527.9998



1605, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1S 2P1